

Montreuil,  
le mercredi 18 mars 2026

**Émetteur :** Elise Demorise pour l'UcanSS @mail : [formation@ucanSS.fr](mailto:formation@ucanSS.fr), Equipe Prépa pour l'Institut 4.10  
@mail : [prepa-concours-EN3S@institutquatredix.fr](mailto:prepa-concours-EN3S@institutquatredix.fr)

**Objet :** Préparation au 67ème concours d'entrée à l'En3s

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Afin de favoriser la diversité des candidats internes aux différentes voies d'accès à la fonction de cadre dirigeant, l'UcanSS, en partenariat avec l'Institut 4.10, propose une préparation au concours d'entrée à l'EN3S.

## MODALITÉS D'ENTRÉE DANS LA PRÉPARATION (ANNEXE 1)

**des tests d'orientation seront réalisés le 20 mai 2026**

### **Modalités particulières :**

*Les redoublants et les candidats qui bénéficient d'un report d'un an (demande à faire auprès de l'UcanSS) sont exonérés de la passation des tests d'orientation. Il demeure indispensable de transmettre l'attestation employeur lors de l'inscription. Un entretien avec l'Institut 4.10 sera planifié avant le démarrage du parcours pour effectuer un bilan.*

## ARCHITECTURE DE LA PRÉPARATION ET PRÉSENTATION DES PARCOURS (ANNEXE 1)

La préparation est individualisée.

Cela se traduit par la possibilité de suivre de 1 à 3 parcours pouvant être réalisés en parallèle selon les résultats obtenus aux tests d'orientation.

- Parcours A  consolidation des connaissances en Protection Sociale

- Parcours B (parcours complet de 39 jours) ➡ préparation de l'ensemble des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission du concours.
- Parcours C ➡ consolidation de l'expression écrite (avec le Projet Voltaire)

## MODALITÉS D'INSCRIPTION (ANNEXE 1)

L'accès à la préparation au Concours d'entrée à l'EN3S est subordonné à la constitution d'un dossier d'inscription à compléter en ligne.

**La date limite des inscriptions est fixée au 24 avril 2026 (minuit).**

## COÛT DE LA PRÉPARATION ET PRISE EN CHARGE

**Le coût pédagogique de la préparation** au 67ème Concours d'entrée à l'EN3S varie en fonction de la formule choisie. Le coût relatif aux tests d'orientation s'élève à **200,00 €** par stagiaire.

| Intitulé de la formation | Nature                                                                          | 2026/2027                                                                     |                |
|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------|
|                          |                                                                                 | Durée en jours                                                                | Coût stagiaire |
|                          | Parcours A (à distance) : Consolidation des connaissances en protection sociale | 7                                                                             | 1607,00 €      |
|                          | Parcours B : Entraînements aux épreuves écrites et orales                       | 39                                                                            | 7774,00 €      |
|                          | Parcours C - Consolidation de l'expression écrite : Parcours Voltaire           | <a href="https://www.projet-voltaire.fr/">https://www.projet-voltaire.fr/</a> |                |

A noter que pour le candidat n'ayant pas suivi la préparation mais qui souhaiterait bénéficier d'un entraînement spécifique à l'oral (car admissible), le tarif de la préparation est :

| Intitulé de la formation                         | Nature                            | 2026/2027      |                |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------|----------------|
|                                                  |                                   | Durée en jours | Coût stagiaire |
| <b>Préparation au concours d'entrée à l'EN3S</b> | Entraînements aux épreuves orales | 5              | 1392,00 €      |

2026 : Modalités de prise en charge

Afin de vous assurer que cette formation bénéficie d'une prise en charge, nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2026 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN/Onglet Liste Certifications).

Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

Les organismes relevant de la Mutualité Sociale Agricole sont invités à se rapprocher de leur caisse nationale CCMSA (Direction déléguée aux Ressources Humaines).

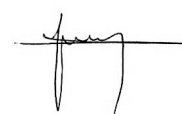
Pour les autres régimes, les organismes sont invités à se rapprocher de leur Opco.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par l'organisme d'appartenance selon les barèmes conventionnels.

Vos interlocutrices, Virginie Clermont, Laetitia Forget, Catherine Trumeau de l'Institut 4.10 et Elise Demorise de l'Ucanss se tiennent à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.

Je vous remercie par avance de votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Benoît Eymery

Directeur de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 - Présentation de la préparation au concours d'entrée à l'En3s
- Annexe 1 bis - Attestation candidat
- Annexe 1 ter - Attestation employeur
- Annexe 2 - Calendrier

